

Les morts de la guerre 1914-1918 en Bretagne : le cas du Morbihan

A l'occasion de la commémoration du 90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les questionnements des historiens perdurent sur l'ampleur et la brutalité du conflit de 1914-1918 dont les conséquences ont été majeures pour le xx^e siècle, en Europe, en France et en Bretagne.

Le Morbihan est un département symbole pour évoquer la question des Bretons morts pour la France en 1914-1918 puisqu'il abrite, à Sainte-Anne d'Auray, le Mémorial élevé de 1922 à 1932 à la mémoire des «240 000 morts bretons de la Première Guerre Mondiale», comme le proclame la pancarte explicative, située à l'entrée.

Dès 1934, ce chiffre du «sacrifice breton» a été mis en cause et rapporté à 150 000 maximum comme nous le verrons. En reprenant ce dossier, nous sommes limités précisément au cas du Morbihan en offrant une approche fondée notamment sur une investigation dans les quelque 261 communes du département. Au-delà de la recherche d'un bilan exact du nombre des morts – qui peut servir de comparaison pour les quatre autres départements –, cette enquête réalisée en 2007-2008 se poursuivra en 2008-2009 pour tenter de connaître plus en détail les caractéristiques de ces victimes.

Le Mémorial des «240 000 Bretons morts pour la France»

La mémoire des Bretons morts pendant la guerre de 1914-1918 s'est s'abord faite spontanément dans certaines paroisses qui décident dès 1914, 1915 etc. d'inscrire leur nom sur une plaque commémorative.

A la fin de la guerre plusieurs initiatives apparaissent. La première idée d'un monument pour tous les morts bretons semble avoir été émise en décembre 1918, par l'architecte Charles Chaussepied (1866-1930) qui suggère d'élever une chapelle funéraire au sommet du Roc Trévèzel, à Brasparts, dans le Finistère.

En 1920, Eugène Delaunay, dans *Le Nouvelliste de Bretagne*, fait campagne pour construire, dans le même lieu, une hermine géante, projet patronné bientôt par la Fédération Régionaliste de Bretagne.

La *Semaine Religieuse du diocèse de Vannes* du 20 août 1920 publie une «Lettre des archevêques et évêques de Bretagne au clergé et aux fidèles de leurs diocèses pour leur annoncer l'érection, à Sainte-Anne d'Auray, d'un Monument religieux en souvenir des Bretons morts à la guerre».

L'Eglise a inscrit les noms des morts dans chaque paroisse mais elle veut aussi des monuments «à l'ombre de ses principaux sanctuaires. Lourdes a donné l'exemple, que nous voudrions voir imiter par Sainte-Anne d'Auray». C'est en effet le sanctuaire le plus cher et le plus fréquenté des Bretons ; les soldats sont venus s'y consacrer à Sainte Anne ou lui témoigner leur reconnaissance...

«Ce monument redira aux générations à venir nos actions de grâce et les leurs pour la victoire accordée par Dieu à la France ; il perpétuera nos remerciements à Sainte Anne pour la protection accordée à nos chers soldats». On y inscrira le nombre des victimes afin de prier pour eux : «Notre désir serait que chacune de nos paroisses bretonnes y eût sa plaque commémorative avec le chiffre de ses morts de guerre.»

La lettre est signée des archevêques titulaire et coadjuteur de Rennes et des évêques de Vannes, Saint-Brieuc, Quimper et Nantes.

Le 8 octobre, un concours d'architecture est ouvert ; le 31 décembre, quatorze projets sont déposés parmi lesquels le jury sélectionne, en janvier 1922, ceux de Lionel Heuzé (*Crux*), de René Guillaume (*Dolmen*), de Pierre Reignault (*Reconnaissance d'un combattant*) et de René Ménard (*Catholique et Breton toujours*).

Le 16 mai 1922, ce dernier est retenu, probablement sous l'influence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon.

En octobre 1922, le nonce Ceretti bénit la première pierre du mémorial de Sainte-Anne d'Auray et évoque le chiffre de 200 000 bretons morts pour la France.

En 1925, la *Semaine Religieuse du diocèse de Vannes* cite 250 000, chiffre repris par plusieurs auteurs et, notamment, l'*Histoire de Bretagne* de l'abbé Poisson en 1947 (240 000), celle de Jean Markale en 1977 (240 000), qui ajoute : «ce qui représente un soldat mort pour quatre alors que la moyenne de l'Hexagone est de un pour huit. Les Bretons ont toujours constitué une excellente clair à canon», ou par le guide vert Michelin de 1984, réédité en 2004-2005 : 250 000.

Cependant, dès 1934, le journaliste Auguste Dupouy s'interroge dans *La dépêche de Brest* ou *Le Nouvelliste du Morbihan* et propose le chiffre de 140 000 morts à la suite de recherches effectuées auprès des préfetures. En 1921, l'archiviste de Loire-Inférieure, Emile Gabory, avait lui aussi enquêté et publiait ses conclusions en 1934 :

	Morts en 1914-1918	Morts depuis	TOTAL
Loire-Inférieure	26 500	2 200	28 700
Finistère	28 470	4 500	32 970
Ille-et-Vilaine	25 550	3 327	28 877
Côtes-du-Nord	26 447	3 592	30 039
Morbihan	21 581	3 300	24 881
Total	128 548	16 919	145 467

En consultant quelques ouvrages récents, on trouve des chiffres similaires, par exemple dans les histoires des départements bretons, publiées de 1984 à 1991 par les éditions Bordessoules :

Loire-Inférieure :	25 600	Finistère :	30 000
Ille-et-Vilaine :	31 500	Morbihan :	22 000
Côtes-du-Nord :	23 000		
		TOTAL	132 100

Ou encore 120 000 (Georges Minois, *Nouvelle histoire de la Bretagne*, 1992), chiffre aussi cité par Christian Bougeard (*La Bretagne d'une guerre à l'autre*, 1999), et il ajoute : «au grand maximum 150 000 selon Roger Laouënan.»

Didier Guivarc'h retient 130 000 morts dans l'article «guerre de 14», du *Dictionnaire du Patrimoine Breton* de 2000. Joël Cornette est sur des bases similaires dans son *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, parue en 2005.

Récemment, Yann Lagadec, maître de conférences à Rennes 2, et Henri Gilles, chercheur, utilisant la base de données du site «Mémoire des Hommes» du Ministère de la Défense, aboutissent à un chiffre «fiable à 99 %», soit 138 000 morts (*Ouest-France*, 8-9 novembre 2008, page 7).

La cause semble donc entendue mais alors, pourquoi cette différence tout de même importante entre les 240 000 morts d'un côté et les 130 000 à 140 000 de l'autre ?

Elle tiendrait, non pas aux dates retenues, car on compte presque toujours les morts des suites de la guerre, mais à la qualification de «Bretons».

Selon les statistiques officielles – notamment celles du Ministère de la Guerre en 1921-1934 – sont considérés comme Bretons les mobilisés nés en Bretagne de parents bretons ou non.

Selon les autorités paroissiales et religieuses, «sont Bretons, tous ceux nés de parents bretons ou ayant vécu la plus grande partie de leur vie dans notre pays.»

On compterait donc en plus les Bretons émigrés à Paris ou dans le reste de la France, ce qui revient à ajouter aux quelques 3 millions des cinq départements (3 074 674 en 1920) les 400 000 de la région parisienne de 1911, par exemple.

Outre que seuls nous intéressent les mobilisés, comment peut-on identifier, recenser et compter les Bretons extérieurs à la Bretagne, ou nés d'émigrés bretons et qui, morts pendant la guerre 1914-1918, seraient à considérer comme des «bretons morts pour la France» ? Aucune statistique n'a été fournie à ce sujet par les autorités religieuses.

De toutes façons, un total de victimes augmenté de 100 000 militaires peut difficilement être attribué aux quelques 400 000 à 500 000 Bretons de l'émigration...

Le cas du Morbihan

Approfondissons le cas du département du Morbihan : peut-on connaître, en 2008, le chiffre précis de ses morts de la Grande guerre ?

Nous disposons de plusieurs sources ou moyens pour tenter une évaluation la plus exacte possible des morbihannais morts pendant la guerre de 1914-1918, ou de ses suites. Cinq aspects sont passés en revue : en les analysant nous pouvons mieux approcher le bilan général des cinq départements bretons.

Les enquêtes anciennes

Enquête Émile Gabory (1917-1934) : 24 881

Enquête Auguste Dupouy (1914-1919) : 21 581

(réponse de la Préfecture du Morbihan du 8 février 1934)

Les transcriptions de décès

Le recours à l'état-civil peut-il apporter une réponse définitive et scientifique ? La réponse est nuancée car, si les militaires morbihannais sont presque tous morts sur le front français (à part quelques-uns en Belgique, dans les Balkans, en Orient ou sur mer) entre août 1914 et

novembre 1918, leur acte de décès a dû être transcrit après 1918 sur les registres d'état-civil de leur commune de naissance.

Nous disposons à ce sujet de statistiques particulièrement précises, aux Archives départementales.

De 1914 à 1923, on totalise 18 490 transcriptions qui se répartissent ainsi :

En 1913, il y en avait 243 ; si l'on évalue donc les transcriptions dues à la guerre, on parvient à un chiffre de l'ordre de 16 000, loin des résultats de 1934. On doit donc admettre que de nombreux actes de décès n'ont pu être rédigés pour les disparus ou pour ceux dont les corps n'ont pu être identifiés...

Année	Transcriptions
1913	243
1914	498
1915	2 068
1916	2 420
1917	2 609
1918	1 739
1919	1 754
1920	2 350
1921	3 422
1922	1 205
1923	425

Source : Archives du Morbihan 6M330

Les relevés sur les monuments aux morts

Les relevés sur le terrain des noms des morts inscrits sur les monuments des communes sont susceptibles d'offrir une information sûre, de première main et la plus véridique possible. Quoique à nuancer, cette affirmation semble évidente et nous disposons ici de deux enquêtes, une des années 1970, l'autre de 2007-2008.

Un petit opuscule de 83 pages intitulé : *L'armée de terre dans l'ouest, 1873-1978*, contient à la page 74 un «État des Pertes (toutes armes) ins-

crites sur les monuments, par arrondissements». Son auteur, le colonel Michel Perchet, n'explique cependant pas sa méthode de relevé et ne nous donne pas d'autres précisions, sinon par arrondissements.

Arrondissements	Vannes	Lorient	Pontivy
	9 131	5 871	7 734

Total : 22 741

Avec un petit groupe de quatre personnes de l'Université Tous Ages (UTA) et de la Société Polymathique du Morbihan (SPM), nous avons effectué, de novembre 2007 à juin 2008, un relevé systématique des noms des victimes figurant sur les monuments des 261 communes du Morbihan. Les résultats sont supérieurs à l'enquête précédente de 7 %.

Arrondissements	Vannes	Lorient	Pontivy
	9011	7625	7731

Total : 24 367

Il est possible que, dans les années 1970, date de l'étude du colonel Perchet, toutes les communes n'avaient pas encore leur monument aux morts, ou que des noms aient été rajoutés comme ce fut le cas dans des exemples toutefois assez isolés.

On peut, en effet, avoir des cas particuliers ou qui introduisent une légère marge d'erreur. Au cours de notre enquête nous avons rencontré des situations, rares il est vrai, d'imprécision.

– Monument démonté pour travaux de restauration donc relevé des noms impossible (Réguiny).

– Aucune inscription sur le monument communal mais liste des morts dans l'église (Saint-Gravé).

– Liste alphabétique des victimes des deux guerres mondiales, sans préciser 1914-1918 ou 1939-1945... (La Roche-Bernard).

– Listes avec doublons quand elles ont été reconstituées par une commune dont la création est postérieure à 1918 ... (Larmor-Baden).

– Listes complétées récemment par la découverte de morts «oubliés»... (Melrand).

En tout état de cause comme nous avons pu croiser les chiffres des communes avec deux autres sources dont il sera fait état ci-après, nous estimons que, si erreurs ou omissions il y avait, elles n'atteindraient pas deux ou trois dizaines, soit une marge infime, de l'ordre de 0,1 ou 0,2 %.

Le site «Mémoire des hommes»

Le ministère de la Défense a ouvert un site internet sur les Morts pour la France en 1914-1918. Il permet d'obtenir des renseignements parfois

étendus et détaillés sur les dates et lieux de naissance et de décès, les causes du décès, le grade, l'unité, et la transmission du décès. En revanche n'y figurent pas les quelques soldats non morts pour la France...

Les statistiques du Mémorial de Sainte-Anne d'Auray

Comme nous l'avons vu plus haut, le mémorial ambitionnait de réunir les noms de tous les Bretons morts pendant la guerre 1914-1918 mais, selon les chiffres officiels, 8000 seulement sont gravés sur le mur qui ceinture le monument, sur des plaques de marbre qui accompagnent un Chemin de Croix.

Les paroisses sont, en outre, présentées souvent avec leur nombre de tués. Il y a au moins deux raisons à ce report assez faible des pertes militaires. D'une part, chaque famille désirant voir le nom de son défunt inscrit devait payer une certaine somme représentant les frais matériels de sculpture.

En second lieu, les noms sont regroupés non pas par cantons et communes mais par doyennés et paroisses. Il s'agit en effet, rappelons-le, d'une initiative religieuse et toutes les paroisses des cinq évêchés bretons y ont répondu de façon très inégale soit en fonction de leurs convictions, soit parce que les recommandations du clergé n'ont pas eu d'effet. Les paroisses, cependant, sont très souvent inscrites avec leur nombre de tués, comme le voulaient les évêques. Dans une vision globale, on peut résumer la situation de façon suivante.

Le Morbihan est, bien entendu le «diocèse» qui est le mieux représenté. Toutes les paroisses ont leur nombre de tués et les noms gravés sont, de loin, les plus nombreux puisqu'ils occupent plus de la moitié de la surface du mur de clôture.

Dans un calcul sommaire, les quatre autres diocèses se partagent respectivement l'espace restant dans l'ordre suivant, si l'on prend pour mesure le nombre de dalles qui leur sont affectées.

Sur un total de 166 dalles, la répartition se fait ainsi :

Finistère :	Tous les chiffres de tués par paroisses,	52 dalles
Côtes-du-Nord :	La très grande majorité de chiffres,	46 dalles
Loire-Inférieure :	La majorité des chiffres,	34 dalles
Ille-et-Vilaine :	La majorité des chiffres,	34 dalles

Le report des nombres de tués et de leurs noms est donc très irrégulier. Complet pour les diocèses de Vannes et de Quimper, quasiment pour celui de Saint-Brieuc, il est en revanche, très sommaire pour les deux derniers, ceux de Nantes et de Rennes.

Voici, à titre indicatif, les cas des doyennés (soit les cantons) d'Uzel, de Plélan-le-Grand et d'Argentré-du-Plessis.

Doyenné d'Uzel

Paroisses	Nombre de morts	Nombre de noms
Uzel	58	6
Allineuc	-	3
Grâce	34	-
Saint-Hervé	44	1
Merléac	62	1
Saint-Thélo	38	2
Le Quillio	59	4

Dans le doyenné de Plélan-le-Grand, les neuf paroisses totalisent 639 tués et 9 noms.

Dans le doyenné d'Argentré-du-Plessis, seules quatre paroisses sur neuf ont leur nombre de morts, 330, et dix noms seulement sont gravés...

On ne peut donc aboutir à une statistique pour toute la Bretagne mais, seulement, pour les diocèses de Vannes – le Morbihan – et de Quimper – le Finistère.

Une difficulté intervient dans la délimitation des paroisses qui ne correspond pas toujours à celle des communes mais, au prix de quelques regroupements, on parvient à un résultat satisfaisant.

Dans le Morbihan, il y a en effet, en 1919, 280 paroisses pour 254 communes (299 pour 261 en 2008).

On aboutit alors au bilan suivant :

Doyennés de l'arrondissement de :

Vannes		Lorient		Pontivy	
Allaire	584	Auray	693	Baud	909
Elven	525	Belle-Ile	267	Cléguerec	764
La Gacilly	524	Belz	471	Le Faouët	820
Grand-Champ	561	Groix	176	Gourin	642
Guer	488	Hennebont	991	Guémené/Scorff	755
Malestroit	729	Lorient	1 828	Josselin	673
Mauron	378	Plœmeur	372	Locminé	785
Muzillac	495	Plouay	808	Pontivy	1 015

Vannes (suite)		Lorient (suite)		Pontivy (suite)	
Ploërmel	549	Pluvigner	673	Rohan	561
Questembert	623	Pont-Scorff	525	Saint-Jean- Brévelay	647
La Roche- Bernard	667	Port-Louis	864		
Rochefort-en- Terre	406	Quiberon	442		
Sarzeau	257	Lanester	175		
La Trinité- Porhoët	487				
Vannes	1 434				
	8 707		8 285		7 571

Soit un total de 24 563 morbihannais morts en 1914-1918, proche à 200 près du chiffre de notre enquête (0,8 % de différence...) c'est le plus fort chiffre connu après celui de Gabory...

Quelques aspects plus concrets

Une recherche sur les victimes morbihannaises de 1914-1918 ne se limite pas à la seule détermination du nombre de morts mais elle peut aboutir, à partir de nouvelles sources, à de multiples résultats plus concrets.

Le travail du groupe UTA/SPM a permis ainsi quelques découvertes provisoires à partir d'analyses partielles dans quelques cantons ou communes, traités ici comme échantillons.

Voici sept types de renseignements ainsi obtenus :

1) Pourcentage des morts par rapport à la population des communes selon le recensement de 1912.

Le calcul fait sur les 5 cantons de Plouay, Elven, La Roche-Bernard, Sarzeau, Vannes (33 communes), fait apparaître des moyennes de 4 à 5 %. Le maximum est de 7,86 % (Treffléan, 60 morts pour 763 habitants).

Le minimum est de 2,07 % (Saint-Gildas-de-Rhuys, 26 morts pour 1252 habitants).

Il est, pour l'instant, difficile d'expliquer de telles différences.

Il serait plus intéressant de calculer le pourcentage des décès par rapport :

- à la population active ou aux professions
- à la population masculine et, précisément, au nombre de mobilisés de la commune.

Menée sur quelques «échantillons», les quatre communes du canton de Belle-Ile (254 tués), la commune de Guisriff, canton du Faouët (278 morts) et suivant les cas, les deux communes d'Arradon et Baden, une étude comparative a permis de passer en revue plusieurs indications :

2) Types de décès (entre parenthèses, le nombre de cas documentés)

	Guisriff (232)	Belle-Ile (174)
Tués à l'ennemi	64,2 %	56,9 %
Disparus	6,9 %	13,8 %
Blessés	19,4 %	19,0 %
Malades	9,5 %	10,3 %
57 à 64 % de tués, 19 % de blessés, 7 à 14 % de disparus		

3) Type d'arme

	Arradon	Guisriff	Belle-Ile	Baden
Infanterie	80 %	86,7 %	70,7 %	65,3 %
Marine		0,4 %	14,5 %	24,48 %
Artillerie	7,5 %	5,2 %	8,0 %	
Génie	7,5 %	1,3 %	2,3 %	2,04 % (sénégalais)
Chasseurs	2,5 %	3,0 %	1,7 %	2,04 % (cuirassés)
Zouaves		2,6 %	1,7 %	2,04 %
Dragons	2,5 %			4,08 % (coloniales)

4) Gradés

	Arradon	Guisriff	Belle-Ile	Baden
		7,8 %	23,6 %	

On notera, dans le type de morts, la part non négligeable des blessés de guerre et disparus. En somme, 57 à 64 % des morts ont été tués au combat.

Si l'infanterie est l'arme la plus représentée, l'artillerie pour Guisriff et Arradon, voire le génie ont aussi un grand nombre de pertes. Quant aux

communes littorales, on ne s'étonnera pas d'y voir les troupes de Marine avec un fort pourcentage de morts (14,5 à 24,5 %) et aussi les troupes coloniales ou les tirailleurs sénégalais.

Le pourcentage des gradés devrait faire l'objet d'un travail plus détaillé. Il doit être mis en regard de la part des officiers et sous-officiers par rapport aux soldats.

5) Les lieux de décès

		Arradon (35)		Baden (43)		Guisriff (232)		Belle-Ile (174)
Marne	1	31,4 %	1	28,8 %	1	30,2 %	1	23,6 %
Meuse	3	14,28 %	2	13,3 %	2	17,2 %	2	15,5 %
Somme	2	28,5 %	4	11,1 %	3	15,1 %	5	9,8 %
Aisne		5,71 %		2,2 %	4	11,2 %	3	12,6 %
Etranger*	4	8,57 %	3	13,3 %		6,9 %	4	12,6 %
En mer			5	11,1 %				
Oise						4,3 %		4,6 %
Meurthe-et-Moselle		2,85 %				1,7 %		2,3 %
Pas-de-Calais				4,4 %		6,0 %		2,3 %

* principalement : Belgique

Les résultats de ces relevés sont sans équivoque même si l'on s'en doutait un peu.

Le département de la Marne vient largement en tête avec presque le quart ou le tiers des morts : c'est le poids des combats de 1914-15 et de 1918.

Vient ensuite la Meuse, dans trois cas sur quatre, avec, parfois cités nommément, Verdun, Douaumont, Vaux... correspondant aux offensives de 1916-1917. Le département de la Somme (1916), la Belgique et l'Aisne figurent aussi dans les lieux très fréquents, comme les pertes en mer pour Baden.

La Marne et la Meuse totalisent 39 à 48 % des localisations des décès.

6) L'année du décès

		Arradon (54)	Baden (50)	Guisriff (232)	Belle-Ile (174)
1914	1	29,6 %	16 %	20,7 %	13,8 %
1915	2	22,2 %	38 %	36,2 %	28,7 %
1916	3	18,5 %	24 %	17,2 %	21,3 %
1917	5	11,1 %	12 %	11,2 %	17,8 %
1918	4	14,8 %	10 %	14,7 %	16,1 %
1919 etc.		3,7 %			2,3 %

En règle générale, on constate un début de guerre très meurtrier en 1914 et 1915 puis un ralentissement en 1916-1917 et même 1918.

Il est significatif de relever que plus de la moitié des morts (51,8 à 56,9 % mais 42 % pour Belle-Ile) tombe dans les années 1914-1915 soit dans les 17 premiers mois d'un conflit de 51 mois...

7) L'âge des décès

A partir des informations données pour les communes d'Arradon (43 cas documentés sur 57) et Baden (50 cas sur 91), on parvient à des conclusions claires : 70 à 74 % des morts ont moins de 30 ans (la mobilisation ayant lieu dès 18 ans).

Arradon		Baden
2,30 %	18 - 20	6 %
9,30 %	21	16 %
11,60 %	22	10 %
9,30 %	23	4 %
2,32 %	24	6 %
6,97 %	25	2 %
4,65 %	26	6 %
9,30 %	27	4 %
2,32 %	28	8 %
2,32 %	29	2 %
13,95 %	30	6 %

A Arradon, 54,75 % des morts ont de 18 à 27 ans.

A Baden, 50 % ont entre 19 et 26 ans.

Les trentenaires sont 23 % à Arradon et 20 % à Baden (10 cas dans chaque commune).

Enfin, les quarantenaires sont rares : 1 mort à Arradon, 3 à Baden.

Ces quelques données aident à mieux connaître la réalité humaine du tragique bilan de 1914-1918.

*

**

En résumé voici donc les différents résultats connus à ce jour sur ce sujet du bilan de la grande guerre en Morbihan :

- Enquête Gabory (1934)	24 881
- Enquête Auguste Dupouy (Préfecture du Morbihan, 1934)	21 581
- Enquête colonel Perchet (vers 1978)	22 741
- Enquête UTA/SPM 2008	24 367
- Statistique du Mémorial de Sainte-Anne d'Auray	24 563

Les deux derniers relevés nous paraissent les plus fiables et les plus exacts et, appliqués à l'ensemble de la Bretagne, ils confirment l'ordre de grandeur des 150.000 Bretons morts pendant la guerre de 1914-1918, ou de ses suites directes.

L'enjeu du nombre exact de Bretons morts pour la France en 1914-1918 n'est pas anodin et, depuis près de 90 ans, il alimente un débat aux connotations politiques évidentes.

L'affirmation d'un nombre très élevé de morts (240.000) a été formulée et reprise par plusieurs camps pour servir des intérêts divergents. Trois attitudes peuvent être distinguées dans le débat.

Pour le camp catholique, un tel nombre de morts prouve que les Bretons ont payé le prix fort de l'héroïsme parce qu'ils sont motivés par la foi et qu'ils sont des patriotes incontestables. D'où il découle que la République doit en tenir compte en abandonnant sa politique de laïcité qui agresse la liberté, particulièrement celle de l'enseignement, ce qui est avancé en 1924, en 1936, en 1954 ou en 1981...

Pour les républicains de la mouvance des gauches, si autant de Bretons sont tombés dans la grande guerre, c'est qu'ils se sont comportés en vrais Français et qu'ils n'ont pas hésité à donner leur vie pour défendre la France, la patrie et ses valeurs universelles. Leur sacrifice est donc la preuve de leur ralliement à la République, de leur adhésion à sa devise et à sa nature : une, indivisible et laïque.

Pour les «autonomistes» ou les nationalistes bretons, il y a deux raisonnements. Les plus modérés, comme les régionalistes de L'Union Régionaliste Bretonne, dirigée par le marquis de L'Estourbeillon, député royaliste de la circonscription de Vannes, affirment comme les catholiques qu'un sacrifice si élevé doit être payé de retour : la République doit reconnaître les droits et les privilèges de 1532 et accorder un statut d'autonomie à la Bretagne, dans le cadre d'un fédéralisme ou d'une résurrection des Provinces, position récurrente dans la mouvance régionaliste. Quant aux radicaux, qui se regroupent dans le Parti National Breton en 1931, mais qui sont plus connus par le nom de leur journal : *Breiz Atao*, ils prétendent que c'est sciemment que la France a envoyé à la mort 240 000 Bretons, chiffre proportionnellement le plus important de tout le pays. De tout temps, la France planifie la destruction de la Bretagne et le génocide des Bretons : les Bonnets Rouges, la Chouannerie, l'émigration vers Paris, le camp de Conlie et cette fois la grande guerre... Il faut donc en finir et se séparer de la France par l'indépendance totale de la Bretagne. Cette position sera reprise en 1940 et elle anime des groupuscules jusqu'à aujourd'hui.

L'instrumentalisation du bilan maximal des morts bretons de 1914-1918 a donc souvent nourri les luttes idéologiques et politiques du xx^e siècle, au grand dam de la vérité historique.

Le cas du Morbihan est donc emblématique et paraît particulièrement probant sur le plan historique.

Bertrand FRÉLAUT

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

- 1 - LE ROY, Florian, «L'inauguration du mémorial de Sainte-Anne d'Auray, le culte des héros morts», *L'Ouest-Journal*, n° 503, 25 juillet 1932, 5 p. ill.
- 2 - DUPOUY, Auguste, «Fixation d'un point d'histoire. Ce n'est pas 240 000, c'est 140 000 bretons qui sont morts pour la France», *Le Nouvelliste du Morbihan*, 18 août 1934.
- 3 - MORIO, A., BOEFFARD, J., LE GALLO, J.M., *Le mémorial de Sainte-Anne d'Auray*, Lorient, 1971, 48 p. ill.
- 4 - BARON, Myriam, *La symbolique des espaces mortuaires, les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le département du Morbihan*, maîtrise de géographie (M. Durand-Dastès, Paris VIII-Jussieu), 1988, 192 p. ill.
- 5 - CHAUDRÉ, Christian, *Le mémorial 1914-1918 de Sainte-Anne d'Auray, Images d'une construction*, Conseil général du Morbihan, Direction des Archives départementales, 1998, 60 p. ill. (catalogue de l'exposition).

RÉSUMÉ

Connaître le nombre véritable des victimes bretonnes de la Grande Guerre 1914-1918 permet aux historiens de rétablir l'exactitude des faits et de déminer un débat longtemps dominé par le mythe des «240 000 Bretons morts pour la France».

Des investigations récentes entreprises dans le Morbihan par une équipe de l'Université Tous Âges de Vannes et de la Société Polymathique du Morbihan apportent une contribution à ce dossier. Le relevé systématique des noms sur les monuments aux morts des 261 communes du département et des chiffres gravés sur les murs du mémorial de Sainte-Anne d'Auray pour les paroisses du département aboutit à un total de 24 360 à 24 570 morbihannais morts pour la France pendant la première guerre mondiale. Rapporté à l'échelle des cinq départements, ce chiffre accrédite le nombre de 130 à 150 000 Bretons morts en 1914-1918.

Le groupe de recherches poursuit ses travaux en approfondissant l'enquête dans certains cantons.